

Bretten
en
France.

Département
du
Raut-Rhin
Arrond^t de Belfort.
Canton de Fontaine.

Pierre François
Singenot, né et
baptisé à Bretten
le 30 septembre
1810.

Extractus ex Libro baptismali subscia parochialis
ad Sanctum Remigium in Bretten,
Diocesis argentinenensis.

Petrus franciscus filius legitimus Joannis Nemy Singenot
operarii ex Bretten et Mariae Cordomier conjugum
natus est die trigesimâ Septembris horâ undecimâ matutinâ
anno millesimo octingentesimo Decimo, Neâdem sic
baptizatus. Patrem fuit Nicolaus filius Nicolai Wernette
cauponis, Matrem vero Maria Catharina filia Joannis
Baptistae Singenot et Catharinae Bretin ambo ex Bretten
qui visâ inscriptione civili unâ meum subscripsit,
Nicolas Wernette Maria Catharina Singenot
Sacerdos administrator

Præsens extractus ex supra dicto libro per me infra
scriptum de verbo ad verbum fideliter manscriptus est, die
tertiâ Novembris anni Domini millesimi octingentesimi
quadragiesimi quarti, quod, carente subscia parochialis sigillo,
propria manu subscripsit attestor.

Nemy
Sacerdos

Natum in Bretten die 30^{to} 1810.

14 DIVISION
MILITAIRE.

PLACE
DU HAVRE

(1) 3^e Régiment d'Infanterie de Ligne

CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE. (2)

(2) Designation du corps. Nous soussignés, membres composant le conseil d'administration du (1) 3^e Régiment d'Infanterie de Ligne.

(2) Nom, prénoms et grade du militaire.

Certifions que le sieur *Singenot Pierre-Jean Singard*
né le *1^{er} Octobre 1810* à *Bretten*
canton de *Fontaine*, département de *la Haute-Rhin*
cheveux *bruns* sourcils *bruns* yeux *gras*

(*) Instruction ministérielle du 7 mai 1838.

front *bas* nez *long* bouche *moyenne* menton *pointu*
visage *long* marques particulières,

Cette pièce une fois perdue ne peut être remplacée par duplicata.

taille d'un mètre *600* millimètres, a tenu une bonne conduite pendant le temps qu'il est resté sous les drapeaux, et qu'il y a constamment servi avec honneur et fidélité.

(3) La compagnie, l'escadron ou la batterie.

La présente attestation est donnée sur la proposition du capitaine de (3) *la 1^{re} compagnie de 1^{er} Bataillon* et du chef (4) *d'un 1^{er} Bataillon*

(4) De bataillon ou d'escadron.

auxquels appartient le sieur *Singenot Pierre-Jean Singard* après examen du registre de punitions, en ce qui le concerne.

(5) 1^o Qu'il n'a aucune infirmité apparente ou cachée qui puisse l'empêcher de reprendre du service;

Certifions en outre (5) 1^o *qu'il n'a aucune infirmité apparente ou cachée qui puisse l'empêcher de reprendre du service*
2^o *qu'il n'a pas contracté mariage pendant son service au Corps.*

ou bien Qu'il a (indiquer le genre d'infirmité);

2^o Qu'il n'est pas marié, ou qu'il est veuf sans enfants;

Fait à *la Havre* le *31 Décembre* 1840

ou bien Qu'il est marié ou veuf avec enfants.

Les Membres du Conseil d'administration,

Le Major Le Col de B^{re} Le Capitaine Le Colonel Le Lieutenant

Vu:

Le Sous-intendant militaire

L'anc

APPROUVÉ par nous, Maréchal de camp,

Gerard

14^e DIVISION MILITAIRE.

ROYAUME



DE FRANCE.

PLACE de la *Haute*

Indication du corps ou du dépôt de recrutement.

3^e Régiment d'Inf^{te} de Ligne CONGÉ DÉFINITIF.

NOUS soussigné *Membres du conseil d'administration du 3^e régiment d'Inf^{te} de Ligne*
 CERTIFIONS avoir délivré le présent Congé définitif au S^r *LINGERON* *Pierre Yehoué fils de Yehoué de la 1^{re} B^{te}*
 fils de *Jean Louis* et de *Jeanne Marie Coromand*, domiciliés à *Arthes*, canton de *Arthes*, département
 d' *Artois*, né le *1^{er} octobre 1810*, à *Arthes*, canton de *Arthes*, département d' *Artois*,
 cheveux *brun*, sourcils *brun*, yeux *gris*, front *large*, nez *long*, bouche *petite*, menton *pointu*,
 visage *long*, taille d'un mètre *60* millimètres, profession de *Cultivateur*,
 dernier domicile à *Arthes*, canton de *Arthes*, département d' *Artois*, marié à *elle*,
 à D^e *elle* *(elle est née à Arthes le 15 mai 1812, domiciliée à Arthes, département d'Artois)*; lequel est inscrit
 comme *Croix de la Légion d'honneur* sur les registres-matricules du *Corps*,
 sous le n^o *8076* le *11 juillet 1832*, et a terminé le temps de service exigé par la loi.
 Fait à *la Haie*, le *1^{er} décembre* 18*34*.

VU et VÉRIFIÉ :
Le Sous-Intendant militaire,

CERTIFIÉ :
Le Maréchal de camp,

APPROUVÉ :
Le Lieutenant général,

Le Major *Le Chef de B^{te}* *Le Colonel*
(Signature) *(Signature)* *(Signature)*



| INDICATION DES SERVICES OU DE LA POSITION DANS LA RÉSERVE. | CAMPAGNES ET BLESSURES. |
|---|-------------------------|
| <i>Entré au service en 1832 régiment d'infanterie de Ligne le 11 juillet 1832. Croix de la Légion d'honneur Décret du 15 mai 1834. Croix de la Légion d'honneur Décret du 15 mai 1834. Croix de la Légion d'honneur Décret du 15 mai 1834. Croix de la Légion d'honneur Décret du 15 mai 1834. Croix de la Légion d'honneur Décret du 15 mai 1834. Croix de la Légion d'honneur</i> | <i>elle</i> |